



À retourner au Service déchets,
à l'attention de Mlle EKSTETS
Par mail à : ag.ekstets@grand-lac.fr
Par fax au : 04 79 35 70 70

Au plus tard 2 semaines avant la manifestation

FORMULAIRE DE MISE A DISPOSITION DE GOBELETS ET BARQUETTES REUTILISABLES POUR LES MANIFESTATIONS

En bénéficiant de cette prestation gratuite de prêt de gobelets et/ou barquettes réutilisables par Grand Lac vous contribuez à la réduction des déchets produits sur le territoire de Grand Lac. Seuls les gobelets et barquettes réutilisables non retournés et cassés seront facturés.

ORGANISATEUR	
Nom de la manifestation et statut de l'organisateur	
Adresse	
Personne référente	
Téléphone/mail	
MANIFESTATION	
Dates de début et de fin de la manifestation	
Nombre de personnes ou de repas servis	
Litres de vins commandés	
Litres de boissons commandés (hors vins)	

L'organisateur s'engage à :

- Ne pas utiliser de gobelets jetables,
- Ne pas utiliser de barquettes jetables en cas d'emprunt de barquettes réutilisables,
- Mettre en place une consigne et informer le public que les gobelets et barquettes sont consignés (consigne de 1 euro par gobelet ou barquette),
- Favoriser la récupération de la totalité des gobelets et barquettes à la fin de l'événement,
- Rendre le matériel en bon état,
- Respecter le délai de retour du matériel,
- Rembourser les gobelets et barquettes non retournés et cassés.